

Objet : Appel à projets – Contrat Territorial Eau Basses Vallées Angevines Romme 2021-2023

Angers, le 12 juin 2020

Madame, Monsieur

Le Contrat Territorial Eau (CTEau) est un outil financier de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et de la Région Pays-de-la-Loire qui permet le financement d'actions visant à la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques et répondant aux objectifs des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE).

Un contrat est actuellement en cours de préparation pour la période 2021-2023 à l'échelle du Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme (SMBVAR). Il intégrera notamment les programmes de restauration des cours d'eau portés par le Conseil Départemental de Maine-et-Loire et le SMBVAR.

En complément des programmes portés par ces deux structures, l'appel à projets que vous trouverez joint à ce courrier a pour objectif d'identifier les actions pouvant être inscrites au Contrat Territorial Eau (CTEau) pour financement.

Aussi, si vous souhaitez bénéficier de subventions durant la période 2021-2023 pour tout projet relatif à la préservation de la ressource en eau ou aux milieux aquatiques, vous devez nous retourner la fiche candidature jointe avant le **18 septembre 2020**. Le respect de ce délai est essentiel afin de permettre aux financeurs d'étudier l'éligibilité des opérations proposées.

Pour toute information complémentaire concernant les opérations éligibles ou pour vous aider dans la préparation de votre réponse, vous pouvez contacter les structures coordinatrices du CTEau : la cellule d'animation du SAGE qui vous concerne (Mayenne, Sarthe aval ou Loir) ou le SMBVAR si vous n'êtes pas couvert par un SAGE. Vous trouverez l'ensemble des informations et contacts nécessaires dans l'appel à projets.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes sentiments distingués.

La Présidente de la
commission locale de
l'eau du SAGE Sarthe
aval,

Le Président de la
commission locale de
l'eau du SAGE Loir,

Le Président du Syndicat
mixte des Basses Vallées
Angevines et de la
Romme,

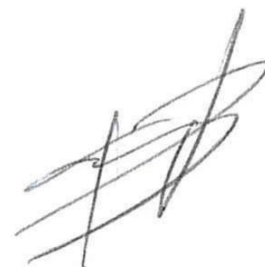
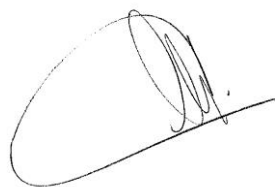
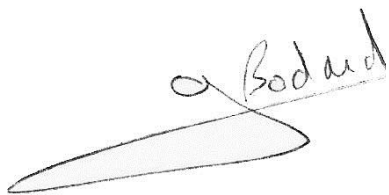
Le Président de la
commission locale de
l'eau du SAGE Mayenne,

Ghislaine BODARD-
SOUDEE

Alain BOURGEOIS

Jean-Louis DEMOIS

Louis MICHEL



Pièce Jointe :

Appel à projets
Fiche candidatures